LA PROBLEMATIQUE D'EL HAMZA

/ʾ/

DANS LA PHONOLOGIE ARABE

Dr : Brahimi Boudaoud*

Introduction

Si on évoque en physique le phénomène acoustique, considéré comme étant à la portée du chercheur physicien, ce dernier est amené à se conformer à la démarche expérimentale, en usant des lois de la physique déjà établies pour aboutir aux résultats espérés. En revanche, quand le phénomène physique est confondu avec d'autres phénomènes contigus, il faut y prêter toute l'attention, puisque le chercheur est astreint d'appréhender tous ces faits qui l'accompagnent, et de se soustraire à toute ambiguïté susceptible de troubler sa démarche. Cette problématique nous interpelle dès qu'on aborde l'étude du son de la parole (c.-à-d. l'aspect sonore du langage) car on se retrouve, dès lors, confrontés aux interférences au niveau des concepts et des contextes, particulièrement, lorsqu'il s'agit d'adopter la méthode analytique Vs méthode descriptive pour parvenir à des résultats précis et scientifiques.

Dans cet ordre d'idées, le son, dans la parole arabe, est conçu comme un montage d'unités basiques sur lesquelles sont construits les niveaux linguistiques. Il est constitué d'unités et de segments vocaux (voyelles, consonnes) qui sont inséparablement attachés et sur le plan verbal et sur le plan exécutoire ;étant donné que l'exécution orale du son n'est possible que lors d'une émission synchrone des consonnes et des voyelles, la distinction entre les voyelles et les semi voyelles reste d'une importance théorique et scientifique, non seulement sous l'angle acoustique et sonore du parlé mais à tous les niveaux analytiques, cette distinction repose sur les fondements de prononciation et de fonctionnement [1] et toute méthode analytique qui est basé essentiellement sur l'idée de synthèse qui propose la permutabilité de séparation indiquée en phonétique expérimentale à travers l'étude des consonnes face aux voyelles. Cela n'implique pas l'annulation du doublet sonore entre consonnes et voyelles mais opte pour l'analyse des éléments du son des syllabes arabes loin de creuser le fossé entre les caractéristiques phonétiques et phonologiques de chacune d'elles.

* Chercheur académique, *Centre universitaire –Ahmed zabana- Relizane- Algérie*

À travers cette permutabilité d'assimilation, cet essai tente de mettre en évidence les caractéristiques acoustiques d'alhamza /ʾ/ /ء/ /hāmzā/ considérée comme lettre (consonne) ainsi que voyelle dans le bute d'obtenir un résultat scientifique ferme éliminant l'ambigüité qui accompagnait ce phonème arabe.

1-la nature physiologique et acoustique de la ''HAMZA'' :

La hamza fait partie des sons vocaliques arabes les plus répondus, réputée par sa structure, sa nature, ses ombres descriptives, ses changements structurels et ses caractéristiques fonctionnelles, ou la parole et l'énoncé arabe s'inscrivent dans ce trajet et sont saisis par des règles formellement exigeantes.

Il est a signaler que la mise en évidence de l'amalgame lié au phonème **''HAMZA''** /hāmzā/ est étroitement assimilé à l'opinion du premier fondateur de la phonologie arabe ' ***al-Khalîl***'' dans sa conception des sensations auditives des lettres arabes, appuyée par sa connaissance abondante des aspects anatomiques de la glotte. Or ce qui a amplifié la difficulté de ce sujet c'est la vocation même de la Hamza étant phénomène de substitution et suppression et de facilité, qui ne relèvent que de l'exceptionnel et du passager non de ce qui est fondamental dans '' EL HAMZ'' (prononciation de alhamza). Suite à la première définition du mode d'articulation proposé par ELKHALIL il note que ce son se dégageant de la cavité buccale, ne faisait partie que de la cavité pharyngale.

El Khalil utilisait souvent par assimilation le terme : / le Alif / /ʾalif//ā / â/ souple et le /wāw/ / ū / **voyelles** longues et lettres de prolongement en évoquant le phénomène aérodynamique dans leurs mode d'articulation.

En effet, ce que nous lisons dans les premiers textes des linguistes arabes comme celui de '' Abi Zaid Al Ansari''(122 d'elhidjra -744) qui voyait la parution dans ce genre de production de lettre peut être due à l'amalgame et à la discordance quant aux mots contenants ''La Hamza '' ; cela est dû à plusieurs facteurs, plus particulièrement la diversité des dialectes arabes eux même, et de prononciation (idiolecte), et s'il on aborde l'arabe officielle, il est répondu que La Hamza est mise là où elle n'est pas acceptée, ce qui induit l'erreur de la prononciation. Aussi le son de la HAMZA lui-même a contribué à l'émergence du problème, vue sa diffusion scripturale, qui change de forme, avec la différence des formules et des fonctions grammaticales notamment celle des voyelles succédant et précédant où on se trouve face à un phonème qui se comporte soit comme une lettre à part entière soit comme un diacritique. Ceci nous amène a conclure que ce problème a été abordé tôt chez les linguistes arabes, plusieurs indications corroborent cette vérité qu'on peut illustrer entre autres par la lettre de Abi Zaid Said Ibn Aous El Ansari (122 elhidjra 744) ; dans cette lettre ce dernier a rassemblé un nombre important de mots (environ 300 mots) contenant la « Hamza » /ʾ/ dans toutes ces terminaisons, se basant ainsi sur le critère de la lettre unique, c'est-à-dire assembler les mots communs dans un seul son, la Hamza/ʾ/ .Or concernant la partition intérieure, celle-ci, n'est pas basée sur un seul critère mais sur plusieurs critères qui se résument dans l'emplacement de la Hamza/ʾ/ dans le mot ou elle peut se manifester, en mettant en cause une autre lettre qui est proche d'elle, même s'il ne présente pas le cas de succession de deux voix au début, au milieu, ou à la fin. Concernant les autres cas, ils sont dépourvus d'organisation claire même s'ils font allusion au paramètre de la formule dont la construction est bien précise.

2-les opinions des anciens linguistes sur la nature de la hamza et sa relation avec la forme :

L'opinion d'Khālîl Ibn Ahmad Al Fārāhîdî (718-791) :

‘’El khalil dit que la hamza est tombante de la cavité buccale, rien n'est attaché à elle »[2] El Khalil s'est aperçu qu'il y a une difficulté de précision et une ambiguïté inhérentes au mode et au point d'articulation du son de la Hamza /ʾ/, il l'a rattache aux voyelles longues et aux lettres de prolongement dans un seul emplacement, la cavité pharyngale, tout en laissant l'arcade de l'ambiguïté béante.

L'opinion de ‘’ Sîbawayh’’ (760-796)

Sîbawayh atteste la différence entre la Hamza et les voyelles en disant : ‘’la hamza/ʾ/ est une lettre comme le ‘’Ain’’ /ʔ/ elle supporte la voyelle et l'infinitif, elle vient au début, au milieu ou à la fin du mot, le Alif est une autre lettre que ne peut être qu'a l'infinitif, il ne peut pas être placé au début du mot ’’[3].

Le point de vue de ‘’Ibn jnii’ : (320-392 Hijra- 932-1002)

’Ibn jnii’ voit autrement la question de hamza, assurant que : ‘’ la Hamza si elle est soumise à l'évidence elle devrait être écrite sur le Alif dans tous les cas, ce qui confirme cette vérité c'est que si tu la mets dans un autre emplacement elle ne peut être allégée.

L'avis d' ‘’El farãa’’ : (144-207 hidjra 756-819)et El azhari (270-282 hidjra,895-980)

El fara affirme que la Hamza est à l'origine, le Alif n'est rien qu'un de ces dérivés en déclarant : ‘’ la Hamza est à l'origine un ALIF, ‘’[4]. El Azhari est implicitement en accord avec El farãa dans son avis sur l'origine unique de la Hamza et la voyelle, car il indique dans ce sujet, les positions de prononciation des voyelles en préconisant : ‘’ le */yā/*, le */wāw/*, et le Alif souple dépendent d'elle. Leurs articulations sont différentes, étant donné que le mode d'articulation (la sortie) de Alif est éclaté vers la cavité supérieure, le mode du */yā/*est basse labiale, et le mode du */wāw/*est continue bilabial et leurs origines sont de la Hamza’’[5]

3-l'aspect physiologique et acoustique des voyelles dans les anciennes études arabe

Ibn jinii décrivait ainsi les voyelles : ‘’ les voyelles comme des fractions des lettres longues et souples’’ et une partie d'un ensemble vocalique[6] (Ibn jinii, 17/1), en voulant dire que les voyelles c'est la spécialisation d'une quantité partielle de l'ALIF [aʲ] et le Ya [i] ainsi que le Waw [u].

L'aspect physiologique des voyelles arabes est déterminé par la vibration des deux cordes vocales, une vibration que dépasse celle provoquée par les sons chuchotés ‘’lorsque l'air venant des poumons à travers la trachée est compressé, doit passer dans son trajet à travers la glotte par les deux cordes vocales, ces derniers peuvent vibrer à haute amplitude, allant jusqu'à une centaine de fois dans la seconde,’’[7]

Il est à signaler, aussi, que la diversité des longues (voyelles) comme ‘’ segments obligatoire, connectif, possible, substitut, obligatoire, alourdis par lettre, allégé par lettre,

segments souples, segments de connectivité, segments de dé-connectivité, et segments de perméabilité ''[8] , nous met devant une contrariété implicite sur ce que nos anciens linguistes se sont mis d'accord sur qu'un segment de vocation telle les voyelles longues est le résultat de la succession de deux brèves voyelles et la corrélation de longueur. Alors que la logique impose plus que cela, sinon on n'obtient pas cette diversité syllabique dans la langue arabe. Ce qui a porté certain d'eux à dire que la cause de ces différences réside dans les anomalies phonétiques, constitutives d'une détermination exacte de l'aspect des voyelles, cette anomalie qui a provoqué d'autres déviations expliqués par '' les difficultés dus aux : Alif /*ā* / , Ya/ *ī* / , et Waw/*ū* / en langue arabe''[9]

L'ensemble des déviations reposant sur le dépassement des justifications sonores et acoustique pour une cause ou une autre et sur le contentement du résultat de la formule constitutive de la grammaire arabe. Cette interférence peut être justifiée dans le cas du hamza casuelle (*sukūn*) reconnue chez les linguistes comme étant l'absence totale de la terminaison ainsi que la vocation de la consonne ; car c'est un arrêt de l'organe à produire un son. Alors que la phonétique expérimentale affirme que les outils de mesure nous démontrent que cet alphone est une diacritique absolument brève, qui, d'un point de vue de la prononciation possède toutes les caractéristiques physiques et acoustiques, au même titre que les autres diacritiques (voyelle) telle (une durée de prononciation, une valeur d'intensité, une valeur de fréquence) et elle a un support prononciatif identique à celui de la consonne de la Hamza indépendante. et il suffit de revenir sur la détermination des voyelles pour en déduire leur nature : ''des lettres brèves, aussi la manière d'écriture en arabe donne l'illusion qu'il y a entre elles et les lettres consonnes une divergence qualificative en sachant qu'elle est quantitative ; l'accusatif est l'identique de l'alif, le nominatif est l'identique du Waw , et le datif est le sœur du Ya''[10], pour constater que leur harmonie est en fait '' l'accord de deux voyelles dans tous les spécifiés prononciatifs excepté la quantité vocalique et la durée de prononciation de chacune d'elle''[11]

Puisque la langue, essentiellement rassemble entre l'aspect matériel représenté dans ces sons, et l'aspect morale représenté dans l'accord et les outils de mot et de phrase ''[12]. Et du coté de raisonnement scientifique menant à des résultats constructifs et palpables, le sujet nous voit obligé à prôner une approche scientifique du phénomène linguistique à tous ses niveaux, d'où la spécialisation et l'enquête dans un de ces niveaux, vue que chacun d'eux porte tant de préoccupation et tant d'interrogation qui poussent à chercher et à enquêter pour aboutir la preuve physique sur la justesse de l'opinion d'EL Farraa sur l'origine de la Hamza :

L'étude acoustique réalisée par le programme PRAAT(logicielle de traitement des données sonores), a prouvé que le son des voyelles qui est un son harmonique résonant, ou le phénomène de résonance est dû à l'amplification d'ondes de même caractéristiques (intensité, période, amplitude) , et la résonance dans les voyelles est provoquée par les voix contenues de la Hamza, ici la voyelle et représenté dans une unité sonore sous forme d'une suite indéfinie et une succession prononcée de alhamza, et peut être représenté par le dessin suivant

Le son de l'allongement de l'Alif par exemple

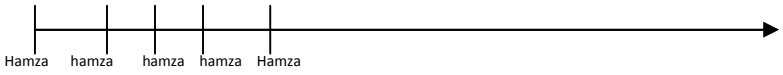

Figure 1

Pour être plus explicite, imaginons que la prononciation de l'Alif quelle que soit son type est similaire a la prononciation d'une succession de Hamza, et puisque les prononcés sont émis simultanément avec des vibrations identiques et une intensité et une fréquence semblables, se créera de cette manière une voix résonante qui est le son de la voyelle. En revanche, si cette prononciation de la voyelle est interrompue dans un instant définie on entendra clairement l'arrêt de la Hamza, et c'est ce qu'on a pu démontrer par l'étude acoustique expérimentale.

De ce fait, l'origine des prononciations de l'Alif sous toutes variantes réside dans le changement de connexion des chaînes d'unités de la Hamza et rien d'autre. La différence entre la Hamza stable de confirmation (Elkataa) par exemple et la Hamza d'union (instable élidée) se rapporte à la différence de prononciations régies par les règles syntacxiques et grammaticales, dont la confirmation est le démarrage en début de la vocation au niveau de la glotte où se produit une rencontre intégrale des deux cordes vocales sans aucun passage d'air à travers la glotte, tandis que la ''Hamza'' d'union implique la vocation d'une voyelle précédente et une voyelle suivante d'une manière successive, c'est-à-dire une vibration continue des deux cordes vocales tel qu'il est représenté dans la figure 1 par la première Hamza.

Sur ce fait que nous soutenons le point de vue d'EL Farraa dont l'indication converge avec ce que nous avons démontré au début de cette citation. Mais son avis n'était pris en compte ni par les anciens ni par les contemporains, ce qui a mis les deux linguistes Tammam Hassan et Ibrahim Anis dans une position critique lors de leurs déclaration de la réalité de la 6èmesyllabe constitutive dans la structure syllabique de la langue arabe /c v/.C'est le cas où l'on débute le prononcé par un diacritique comme le mot / ***ī****staī****d***/, alors qu'on constate que nous commençons la prononciation avec une voyelle en dative, c'est une forme identique à celle de l'union des Hamza où il est difficile au locuteur d'arrêter la vocation d'une voyelle précédente et d'y revenir au point d'articulation abscisse pour redémarrer de ce point à nouveaux, ce qui provoque une prononciation complexe . c'est la même anomalie qui a poussé quelques lecteurs à faciliter la lecture coranique en éliminant totalement la vocation de Elhamza de quelque syllabes telle le verbe*/* ***š****ā*ʾ*ala*= ***š****āla/.*

Lecture des formants :

Les formants sont l'ensemble des fréquences fondamentales et complexes qui définissent le timbre spécifique à la voix, en déterminant les caractéristique d'exclusivité sur les autres voix de différent types, les fuseaux paraissent sur le spectrographe à l'image de données représentant les ondes filtrées les unes après les autres, là où elles tombent sur une feuille sans cible pour produire en fin de trajet une image spectrale du prononcé. Aussi cette technique a permis aux scientifiques sonores de connaître les caractéristiques du son avec ces moindre détails en arrivant à ce qui est appelé conventionnellement l'empreinte du son humain qui repose sur l'analyse des voix du prononcé[13] .

En effet la voix humaine se trace sur quatre à cinq formants (F0, F1, F2 ; F3 ; F4) ; cette technique a prouvé que le premier formant du locuteur F0 ne change pas de caractéristique quelque soient les conditions de la prononciation, ou F0 représente la lecture directe du premier fuseau de vibration, sa preuve est la voix sonorisée qui est représenté dans la langue par la voyelle.

En ce sens, notre analyse fusionnelle du son de la Hamza nous donna des images de spectres identiques exactement au formant de la voyelle, et ne se différent que dans un nombre de fuseaux, ce que nous considérons comme une pièce à conviction est une preuve indiscutable que la Hamza est à l'origine de la prononciation de la voyelle.

Démonstration physiologique :

L'observation anatomique nous confirme à travers l'image microscopique de l'opération de vocation de la Hamza comme occlusive glottale est le résultat de la vibration première des deux cordes vocales, la Hamza de confirmation (El kataa) est le cas dans lequel les deux cordes se rencontrent, en provoquant totale occlusion coup de glotte, et quand l'ouverture subite de la glotte est déclenchée la hamza de confirmation est alors prononcée.

Il est opportun de tenter l'expérience pour mieux illustrer le phénomène, si en prononçant le verbe /***šāala***/on s'arrête au phonème de la Hamza, on remarque qu'on ne peut pas l'accompagner avec une bouffée d'air même si petite qu'elle soit, c'est le cas d'une obstruction totale au niveau des deux cordes, et la hamza d'union /el wasl/ la divergence est réalisée, et la vibration contenue et permanente de la même source (voir fig2)

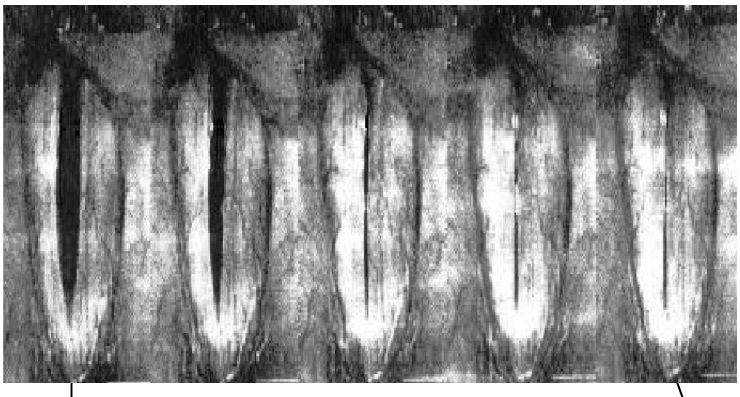

Figure 02

Conclusion

Après avoir tenté de retracer l'abondante littérature en matière de recherches liées au phénomènes de la Hamza en langue arabe, nous sommes arrivés au fait suivant, c'est que ce prononcé même s'il parait en accord avec les autres prononcés de la langue arabe en description, reste néanmoins entaché de questionnements et de problématiques qui constitue un obstacle (handicap) devant les chercheurs en langue arabe, tant chez les anciens que chez les contemporains. A titre illustratif, on peut le qualifier de consonne dans certaines variantes, et qui peut être aussi une voyelle dans d'autre, ce qui est considéré comme confus et ambigu, surtout si on regarde la vérité de la Hamza du point de vue quantité matérielle et physique prononcée, qui n'accepte pas la double description, ce qui nous amène à douter des paramètres des structures de la langue arabe.

- La hamza de confirmation et d'union et la voyelle sont des voix d'origine unique, leur origine est glotte due a la vibration des deux cordes vocales.

- La hamza de confirmation est une partie des voix harmoniques, due à l'identique des mouvements vibrants de cordes vocales et le résultat d'une occlusion totale et subite de la glotte.

- La hamza d'union est une voyelle brève, et peut être exprimée selon sa nécessité en cas de liaison de voyelle.

Donc je pense qu'il est convenable et logique d'annoncer que la Hamza et un son complexe qui appartient de sa nature à la partie des voyelles,(un abscisse de vocation) c'est elle-même la voyelle source, ou les voyelles antérieurs et postérieurs, fermées, et ouvertes ne sont rien que des métamorphoses créées par variations organiques de la langue et des lèvres.

- Ces résultats sont une invitation à une autre révision de l'écriture vocale arabe, et à une révision grammaticale dans le chapitre évoquant la Hamza.

Références

1-Saad abdelaziz Massluh, La phonétique de la production à la perception- alam alkoutub – le Caire-tome1-2002- p :162

2-El khalil bnu Ahmed Al **Farâhîdî** – Kitab (Al Ain) ***/âl ʔâyn /-*** tome :1 – Etude : abdullah darouiche-edition Elaani – Baghdad-1967-p64

3- Abu bichr Amru bnu Utman (***Sîbawayh***) –Alkitabe ***/âlkītâb***/- Etude abdu essalem haroun, Edition Alam El kutub-libon-1966-

4- Abdesabur Shahine- les lectures coraniques dans la lumière de science de langage contemporaine -ed :Dar El kalam-1966, p20

5- Al Azhari -abu mansur,tahdib elougha ,***/tâhðib âlluɣā*** / Etude : abedssalem harun, dar elmasria, Egypte,1964, tome1, p51

6 Abu El fath utman (Ibn jinii) , Sir sinaat al irab , ***/sīr sināʔāt âliʔrāb*** / Etude.et rev Mohamed Hassan ismail- Ed: elkutub elelmia, Liban – tome :1- 2000.p17

7-Carle Diter- préface au science de langage ,trad ; hussain bihiri- Ed ; entreprise delmukhtar-le Caire- tome1-2003-p70

8- Sami Abdelhamid El-Badri , l'art de parole – Tome : 1 Ed : l'université de Baghdâd-1980-p 117

9- Kamel Mohamed Bicher- la phonétique-ed: Dar Algharib-Le Caire-Egypte-2000. P44

10- Mohamed Mobarek ,philologie et caractéristiques de la langue arabe tome4 – Ed : Dar Elfikr - Liban1970 p: 180

11- Kamel Mohamed Bicher-la phonétique-.p120

12- Ibrahim anis-secrets de langue arabe-Ed: maktaba Al Anglo-Masriya-Le caire-Egypte,1962 -p51

13- Abdelkader Abdeljalil- les sons langagiers -Ed: Dar assafa-Jordanie –Tome2-1996.p15